

## RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

\* \*

AFFAIRE N° 28 - Renouvellement du contrat désignant M.M. LEJEUNE et NEUFARD comme architectes communaux.

M. le Maire : Messieurs, je retire ce dossier de l'ordre du jour, pour mise au point complémentaire.

Il vous sera soumis à une prochaine séance du Conseil Municipal.

\*

source S.C.M